



ZONE SUD-EST AVIRON

CHAMPIONNAT DE ZONE JEUNE et EPREUVES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18 et S-23

MACON

Vendredi 14 juin au dimanche 16 juin 2019

ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec le Club des Régates Mâconnaises et les conseillers techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est.
Vincent BUSSER
Email : vincent.busser@ffaviron.fr
Tél. : 06 16 95 74 10

Coordonnateur Technique
Pascal MOREL

Régates Mâconnaises
Bernard REY
Email: bernardrey.br@orange.fr
Tél.: 06 80 27 74 29

Présidente du jury
Marine LERICOLAIS
Email : marinelericolais@gmail.com
Tel : 06 49 47 29 32

LIEU

Société des Régates Mâconnaises, Centre Paul Bert
389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 Mâcon

DESCRIPTIF

Championnat de zone jeune

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve
- Finales de classement pour chaque épreuve.

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour le Championnat de France :

- J16 qui se déroulera du 05 au 07 juillet 2019 à Libourne.

Dans la catégorie J16, les 8 meilleurs bateaux seront qualifiés.

• Équipages J16

Les rameurs J16 doivent être titulaires du brevet de rameur Or. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Le parcours doit être réalisé à partir de deux équipages engagés au championnat de zone.

HORAIRES

VENDREDI 15 juin

De 16H30 à 19H30, séries de la catégorie J14 (1X et 2X).

SAMEDI 16 juin

De 8H30 à 12H10, éliminatoires (J16).

De 12H40 à 16H00, repêchages ou sixièmes de finales (J16).

De 16h30 à 19h30, finales de classement J14 (1X et 2X)

DIMANCHE 17 juin

De 8H30 à 9H35, demi-finales ou tiers de finales (J16).

De 10h05 à 11h30, séries J14 (4X+ et 8X+)

De 12H10 à 16H30, finales (J16 et J14 (4X+ et 8X+)).

Les horaires de l'avant programme sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

DISCIPLINES

J14 - distance de course : 1000 m

N° Code Bateau

1 J13F1X 1 rameuse en couple

2 J13H1X 1 rameur en couple

3 J14F1X 1 rameuse en couple

4 J14H1X 1 rameur en couple

5 J14F2X 2 rameuses en couple

6 J14H2X 2 rameurs en couple

J16 - distance de course : 1500 m

N° Code Bateau

1 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur

2 J16F2X 2 rameuses en couple

3 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur

4 J16F1X 1 rameuse en couple

5 J16F4X 4 rameuses en couple

6 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

7 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur

8 J16H2X 2 rameurs en couple

9 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur

10 J16H1X 1 rameur en couple

11 J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur

12 J16H4X 4 rameurs en couple

13 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

J18 aviron partagé - distance de course : 1500 m

N° Code Bateau

19 J18M2X 2 en couple mixte (1 homme et 1 femme) 1 des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

J14 – distance de course : 1000m

14 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur

15 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur

16 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur

17 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur

18 J14M4x+ 4 rameurs en couple mixte avec barreur

ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Ouverture des inscriptions : Lundi 20 mai 2019 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 07 juin 2019 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 07 juin 2019 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre de la Société des Régates Mâconnaises. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site de la zone SE le mercredi 12 juin 2019.

PARCOURS

Le bassin est matérialisé par six couloirs avec départs tenus.

PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le mercredi 12 juin 2019. Il sera mis en ligne sur le site internet de la zone Sud-Est.

DISPOSITIONS GENERALES

- 1 La réunion des délégués** aura lieu le vendredi 14 juin 2019 à 14h30 dans les locaux des Régates Mâconnaises.
- 2 Le code des régates** sera strictement appliqué. (Notamment aux absences non justifiées à la réunion des délégués).
- 3 Le bassin** : l'ouverture sera effective le vendredi 14 juin 2019 à partir de 12h.
Le club des Régates Mâconnaises doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.
- 4 Les numéros** ne seront pas fournis par les organisateurs.
- 5 Les programmes** seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet et envoyés par courrier électronique.
- 6 Le chronométrage** est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.
- 7 La sécurité** est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le club des Régates Mâconnaises et le responsable de la zone Sud-Est.
- 8 L'arbitrage** est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique. Il sera assuré par les arbitres des régions de la ligue Sud Est et coordonné conjointement par les présidents des commissions d'arbitrage régionales
- 9** Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFA.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ZONE Sud Est : <http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la zone sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « vincent.busser@ffaviron.fr ».

ECHEANCIER

Lundi 13 mai : Mise en ligne de la fiche technique.

Lundi 20 mai : Ouverture des inscriptions.

Vendredi 07 juin : Clôture des inscriptions.

Vendredi 07 juin : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 12 juin : Mise en ligne sur le site de la zone SE du programme, horaires et ordres de départ.

Dimanche 16 juin : Mise en ligne des résultats.

Vincent BUSSER
Responsable de la Zone Sud-Est d'Aviron

Marine LERICOLAIS
Présidente du jury

Pascal MOREL
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Technique

